



Questions et réponses (communauté) En date du 15 novembre

A. Questions par courriel

1. Question, envoyée le 8 novembre

Hi Mme. Paule, Mme. Pascale,

Are you able to provide a status update on new school? The last information we were provided indicated **the school would be open for September 2027**. I'm concerned this target will be missed as it does not appear rezoning has been approved by Saanich.

To achieve a September 2027 opening the project would likely need to break ground no later than January 2026. It appears there is still a lot of work to be done before the project is ready to break ground.

Additionally, has there been any change of plans to create space for students older than the 2026 Beausoleil graduating class at the new location? I understand Victor Brodeur is pushing it's capacity. With an additional 60 students added from the Beausoleil graduates in the next three years I worry they won't be able to manage.

I'm looking for an update on both accounts as we're working to plan for our children's education in the coming years.

Thank you for any additional information you can provide.

Regards,
Catherine

Réponse (envoyée le 15 novembre 2023) :

English will follow

Bonjour,

La vision à long terme du CSF est de disposer de quatre écoles de la maternelle à la 12^e année dans la région de Victoria. En guise de rappel, le CSF a gagné en Cour suprême



du Canada en 2020 le droit de construire de nouvelles écoles à Victoria Est, à Victoria Ouest et à Victoria Nord.

L'école Victor Brodeur continuera d'offrir une éducation de la maternelle à la 12^e année. L'école Beausoleil, qui offre présentement une éducation primaire seulement, deviendra une école de la maternelle à la 12^e année, une fois le projet approuvé.

En ce qui concerne l'école Beausoleil, le CSF poursuit actuellement les étapes pour conclure l'achat du terrain de Lansdowne avec le Greater Victoria School District (GVSD). Ce projet détient d'ores et déjà l'appui du gouvernement provincial. Nos équipes travaillent en étroite collaboration avec la municipalité de Saanich pour la subdivision du terrain sur lequel nous souhaitons construire la future école. En parallèle, nos équipes ont entamé la réalisation des rapports de faisabilité qui sont requis pour l'approbation et le financement du projet de construction de nouvelle école.

Étant donné que le CSF travaille toujours avec le district de Saanich et SD61 pour obtenir l'approbation de la subdivision, une date d'ouverture de l'école en septembre 2027 serait effectivement difficile. Comme indiqué lors de la dernière séance d'information, le calendrier provisoire des étapes importantes dépend de l'approbation de la subdivision et des approbations ministérielles.

Le CSF attend une réponse de Saanich avant de pouvoir fournir une mise à jour à la communauté scolaire. En attendant, les travaux se poursuivent avec le ministère de l'Éducation pour achever les études de faisabilité.

N'hésitez pas à vous référer au site du CSF pour suivre les mises à jour sur nos projets en cours, notamment les mises à jour pour la région de Victoria (la région sud de l'île de Vancouver), disponible ici : <https://www.csf.bc.ca/le-conseil-scolaire/plan-immobilier/>

Cordialement,
Le Conseil scolaire francophone

Hello Catherine,

The long-term vision of the CSF (Conseil Scolaire Francophone) is to have four schools from kindergarten to 12th grade in the Greater Victoria area. As a reminder, the CSF won the right in the Supreme Court of Canada in 2020 to build new schools in East Victoria, West Victoria, and North Victoria.



Victor Brodeur School will continue to provide education from kindergarten to 12th grade. École Beausoleil, which currently offers only primary education, will become a kindergarten to 12th-grade school once the project is approved.

Regarding École Beausoleil, the CSF is currently proceeding with the steps to conclude the purchase of the Lansdowne site with the Greater Victoria School District (GVSD). This project already has the support of the provincial government. Our teams are working closely with the Municipality of Saanich for the subdivision of the land on which we wish to build the new school. In parallel, our teams have begun the feasibility reports required for the approval and funding of the new school construction project.

Given that the CSF is still working with the Saanich district and SD61 to obtain approval for the subdivision, an opening date for the school in September 2027 would indeed be challenging. As mentioned during the last information session, the provisional timeline for important milestones depends on the approval of the subdivision and ministerial approvals.

The CSF is awaiting a response from Saanich before it can provide an update to the school community. In the meantime, work continues with the Ministry of Education to complete the feasibility studies.

Please feel free to refer to the CSF's website to follow updates on our ongoing projects, especially updates for the Victoria region (southern Vancouver Island), available here: <https://www.csf.bc.ca/le-conseil-scolaire/plan-immobilier/>

Sincerely,
Le Conseil scolaire francophone

B. Questions section commentaires Facebook (CA du 21 octobre)

1. Question de Geneviève Deschamps

Nous avons un [comité de transports] et avons des difficultés à avoir les réunions. Pouvons nous améliorer comment ça fonctionne svp?

Réponse :

Les comités de transport local sont des initiatives locales, à l'échelle des écoles, réunissant les association des parents de l'école concernée, la direction d'école et un représentant des



transports du CSF (actuellement la gestionnaire de transports, par la suite la direction des transports lorsque le poste sera pourvu).

Ces comités de transport existent dans quelques écoles et le CSF encourage l'ensemble des écoles à se munir d'un tel comité. En effet, les recommandations des comités peuvent être directement envoyées à l'administration de l'école, à la compagnie d'autobus ou au secrétaire-trésorier du CSF pour améliorer le service de transport scolaire desservant l'école.

Vous pouvez consulter la directive administrative à ce sujet à la page suivante :

<https://www.csf.bc.ca/wp-content/uploads/2022/07/DA-1001-Transport-scolaire.pdf>

2. Question d'Olivia Hourcade

À propos de la motricité fine dont M. Dupain parlait, n'est-elle pas abandonnée à Jules Verne au niveau du lycée ?

Réponse :

Mme Hourcade, pour tout projet concernant des initiatives dans les écoles, nous vous invitons à communiquer directement avec les enseignants ou la direction d'école concernée. Ces personnes sauront répondre à la situation spécifique à votre école.

3. Question de Geneviève Deschamps

Est-ce qu'une réunion comme M. Dufresne parlait pour la nouvelle école de Pemberton a déjà eu lieu pour Beausoleil ?

Réponse :

Au début du projet de construction d'école, et une fois que le projet de construction d'une nouvelle école est approuvé, un comité de consultation en conception est mis en place. Dans un esprit de collaboration, ce comité vise à consulter les parties prenantes du projet sur certains aspects concernant la conception de l'école.

Le comité de consultation en conception est composé des membres suivants :

Conseiller(ère) du CA du CSF (et/ou Présidence du CA, et/ou Représentant du Comité conseil des immobilisations)

Direction générale (ou personne désignée)

Direction d'école

Un membre du personnel enseignant



Un membre du personnel de soutien
Un élève (niveau secondaire si possible)
Direction du bureau de projet
Direction des opérations
Direction des services technologiques
Un représentant de l'APÉ
Un représentant des Premières nations de la région (et/ou direction de l'Éducation
autochtone)
Opérateur de la garderie (si désigné)
L'équipe de conception d'architecture

Nous vous invitons à consulter les communications de votre direction d'école ou des associations de parents qui vous feront parvenir les informations à ce sujet au moment venu.

4. Question de Geneviève Deschamps

Que reste-t-il à faire dans la Cause Juridique ?

Réponse :

Le CSF et les co-appelants de la Cause Juridique ont du porter leurs revendications en Cour Suprême pour appliquer le droit constitutionnel à une éducation francophone réellement équivalente à celle en langue anglaise. Ce droit, pourtant garanti par la Charte canadienne des droits et des libertés, a longtemps été bafoué en Colombie-Britannique.

Bien qu'en 2020, après de longues années de bataille juridique, le CSF et ses co-appelants obtiennent gain de cause, le CSF doit veiller à ce que le jugement soit réellement appliqué. Par exemple, le CSF surveille s'il obtient le financement provincial suffisant pour l'achat de sites immobiliers, de construction de nouvelles écoles, de rénovations, d'infrastructures, de transport scolaire ou encore s'il obtient l'assistance nécessaire du gouvernement provincial pour chercher des sites dans des régions difficiles. Ces fonds doivent être à la hauteur des enjeux actuels du CSF pour assurer l'équivalence dans l'accès à l'instruction dans les deux langues officielles, en contexte minoritaire.